

## Covid-19. Les signalements contre les études cliniques de Didier Raoult classés sans suite

Les deux signalements concernant les études cliniques sur l'hydroxychloroquine contre le Covid-19 menées par l'IHU Méditerranée Infection de Marseille (Bouches-du-Rhône) et Didier Raoult ont été classés sans suite par le procureur de la République de la ville. Un professionnel de santé avait fait ces signalements en avril dernier. Ils concernaient les conditions dans lesquelles les études étaient réalisées.



Les études concernaient l'hydroxychloroquine contre le Covid-19. (Illustration) | AFP

Ouest-France avec NG

Publié le 25/11/2020 à 10h53

Abonnez-vous

Le procureur de la République de [Marseille \(Bouches-du-Rhône\)](#) a classé sans suite les deux signalements concernant l'essai clinique sur l'hydroxychloroquine mené sur des patients touchés par le [Covid-19](#). C'est ce que rapporte le parquet dans un communiqué, paru mardi 24 novembre, et relayé par [France 3 Provence Alpes Côte d'Azur](#). L'étude était menée par l'IHU Méditerranée Infection de Marseille, dirigé par le Pr Didier Raoult.

C'est un professionnel de santé qui avait fait ces signalements en avril dernier auprès du parquet, rappelait la semaine dernière [La Provence](#). Ils concernaient les conditions dans lesquelles les études étaient réalisées. Il pointait du doigt des infractions présumées, estimant qu'elles sortaient du cadre légal et réglementaire en vigueur. Si cela avait été le cas, selon le parquet, elles auraient pu être considérées comme des infractions pénales, note [20 Minutes](#). Or, « **il apparaît que les infractions afférentes aux faits signalés dans la dénonciation sont insuffisamment caractérisées** » selon le magistrat, cité par nos confrères.



### La liberté de prescription des médecins

Le parquet a notamment souligné qu'au moment des faits, aucun médicament n'était officiellement autorisé pour traiter le Covid-19 ou prévenir une infection. Les médecins étaient alors en droit de prescrire des médicaments aux patients, même s'ils sortaient de

leur indication approuvée par leur autorisation de mise sur le marché.

Et ce, en vertu de la liberté de prescription des médecins, note *France 3*. [Didier Raoult est par ailleurs visé par une autre plainte](#) en lien avec l'hydroxychloroquine. La Société de pathologie infectieuse de langue française (Spilf) lui reproche d'en avoir fait la promotion alors que son efficacité n'était pas prouvée et estime qu'il a enfreint le code de déontologie médicale.

De son côté, le professeur marseillais multiplie lui aussi les plaintes à l'encontre de ses confrères, précise [La Provence](#) : « **Dans le viseur, un vice-président de l'Ordre départemental des médecins et le Pr Karine Lacombe, cheffe du service des maladies infectieuses de l'hôpital Saint-Antoine à Paris** », écrit le quotidien régional.

Partager cet article   Les études concernaient l'hydroxychloroquine contre le Covid-19. (Illustration)

Covid-19. Les signalements contre les études cliniques de Didier Raoult classés sans suite Ovest-France.fr    

#Marseille

#Coronavirus

#Santé

#Bouches-du-Rhône

#Actualité en continu

#Régions

#Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Procès Jallal Hami : L'avocat de la partie civile



En continu



Une

Marseille

25/11/2020

Covid-19. Les signalements contre les études cliniques de Didier Raoult classés sans suite

10h30 Covid-19. Les signalements contre les études cliniques de Didier Raoult classés sans suite

08h42 Après le confinement, quelles sont les villes idéales pour recommencer sa vie ?

24/11 Marseille. Un trafic de drogues démantelé, 500 000 € en liquide saisis

22/11 La Porsche de location du rappeur Koba LaD accidentée à Marseille

21/11 Basket-ball. Béliers de Kemper : Laurent Foirest et Marseille, une histoire d'ambivalence

21/11 Loi « sécurité globale » : des milliers de manifestants contre le texte à Paris, Rennes, Lille...

20/11 Covid-19. Le professeur Raoult porte plainte pour diffamation contre un homologue du CHU de Grenoble

Voir plus +

Météo heure par heure

10°

Prévisions à 15 jours >

## Les plus partagés



**CARTES. Confinement : 20 km autour de chez vous, cela représente quoi ? Trois outils pour le savoir**

Ouest-France ©07h51

### Vendée Globe. Quand Samantha Davies découvre un passager clandestin à l'avant de son bateau

Ouest-France ⌚ 24/11

### Rugby. L'ancien international français Christophe Dominici est décédé à l'âge de 48 ans

Ouest-France ⌚ 24/11

Voir plus +



**9,3/10** ⌚ 18h12

Pêchabilité idéale

9,3

Prévisions à 4 jours >

## Les tops articles sur : Marseille

---

### Le décès de Karima, voix féminine du rap marseillais, ex-membre de la Fonky Family, rendu public

Ouest-France ⌚ 19/11

### Covid-19. Voici ce que l'on peut faire ou pas entre 21 h et 6 h du matin durant le couvre-feu

Ouest-France ⌚ 23/10

### Marseille. Un trafic de drogues démantelé, 500 000 € en liquide saisis

Ouest-France ⌚ 24/11

[Voir plus](#) +

## Les plus populaires

- 01.** CARTES. Confinement : 20 km autour de chez vous, cela représente quoi ? Trois outils pour le savoir
- 02.** Vendée Globe. Quand Samantha Davies découvre un passager clandestin à l'avant de son bateau
- 03.** Confinement. Visite à un parent âgé, déménagement... Quels justificatifs en plus de l'attestation ?
- 04.** Rugby. L'ancien international français Christophe Dominici est décédé à l'âge de 48 ans
- 05.** Un sous-marin chinois s'est posé au fond de la fosse océanique la plus profonde sur Terre

[Voir plus](#) +

### Newsletter La Matinale

Chaque matin, recevez l'essentiel de l'actualité dans votre boîte mail avec **Ouest-France**

Votre e-mail est collecté par le Groupe SIPA Ouest-France pour recevoir nos actualités. [En savoir plus.](#)

Suivez nous       

SITES D'ACTUALITÉ



SITES DU GROUPE



SERVICES



SHOPPING



Les applications mobiles du groupe SIPA **Ouest-France** disponibles en téléchargement

[Mentions légales](#) | [Données personnelles](#) | [Cookies](#) | [Qui sommes-nous ?](#) | [Tarifs de références](#) | [Charte utilisateur](#) | [Plan du site](#) | [Plan des élections](#) | © Ouest-France



 Logo Digital Ad Trust